

## RAPPORT MORAL A.G. 2013 - LE 27 JANVIER 2014

Je laisserai bien entendu André REIGNOUX, notre secrétaire, vous présenter l'activité de l'association et de votre conseil d'administration mais je voudrais quand même vous présenter un bilan d'étape pour 2013, **2013**, Une année que je pourrais qualifier d'**Année de transition** pour notre jeune association,

**Année de transition** car, si sur le plan des adhérents nous avons stabilisé un nombre supérieur à 300 il nous faut bien évidemment maintenir notre objectif de 500 et nous devons donc poursuivre notre volonté de convaincre chacun, 1 (voire 2) futur adhérent,

**Année de transition** car la décision de votre Conseil d'Administration au début de l'année 2013, de refuser l'achat des bâtiments pour l'euro symbolique (*qui aurait coûté plus de 2000 € d'impôt annuellement à l'association*) et notre demande d'un bail emphytéotique, ont retardé la décision de la Communauté d'Agglomération castelroussine qui n'a pas l'habitude de ce genre de demande, ce dossier devrait aboutir rapidement, ce qui est important car n'ayant pas de statut pour le bâtiment nous ne pouvons toujours pas établir de dossier de demande de subvention (en vous précisant néanmoins que la vente du terrain à la C.A.C. par le ministère de la Défense a théoriquement été passée cet après-midi, que notre dossier est programmé au prochain conseil communautaire, fin février, et que nous allons rencontrer prochainement le notaire de la ville pour la rédaction du bail)

**Année de transition** car nous avons poursuivi ou maintenu nos contacts avec les collectivités locales, régionales et nationales, mais dans le contexte actuel des élections municipales il est difficile d'obtenir des réponses définitives, je prendrais pour exemple la Région qui nous a déjà prévenu que notre dossier ne sera étudié qu'en 2015,

**Année néanmoins constructive** car la modification des statuts nous a permis d'obtenir le statut d'Association d'Intérêt Général, le 18 juin 2013, ce qui nous permet désormais d'établir des reçus fiscaux pour tous dons en provenance des particuliers ou des entreprises,

**Année constructive** également car nous avons eu des contacts que nous espérons fructueux avec les représentants de La Fondation Maginot, avec notre Député monsieur CHANTEGUET, avec le musée du Service de Santé des Armées grâce à Guy CHAMBRIER, avec l'Association des Anciens Personnels civils de La Martinerie-Déols avec qui, dès que nous connaissons les conditions du bail, nous étudierons leurs participations au futur lieu de mémoire,

**Année constructive** puisque nous avons pu, avec l'accord de la CAC, de la FFT et avec l'aide bénévole d'une entreprise, récupérer deux guérites et les implanter provisoirement sur le site,

**Année constructive** par l'activation de notre comité social, présidé par Roland CLEON, je vous rappelle qu'il a pour mission de porter assistance à tous les membres de l'association rencontrant des difficultés, hospitalisés, ... ce comité est encore à perfectionner pour éviter les quelques ratés inhérents à une jeune association, mais nous sommes tous concernés et nous devons rapidement faire remonter les informations, nous devons former une grande famille où chacun se soucie de l'autre. Roland étant hospitalisé, je vous présenterais le bilan de son action après le rapport d'activité de notre secrétaire,

**Année constructive** par la parution du livre consacré à l'histoire de La Martinerie, livre auquel certains d'entre vous ont collaboré, avec malheureusement quelques témoignages qui nous sont arrivés hors délais et qui n'ont pas pu être pris en compte, j'espère pouvoir les utiliser prochainement car nous envisageons d'accueillir un jeune en service civique, jeune qui aura pour mission de recueillir le maximum de témoignage sur la vie à La Martinerie,

A ce sujet, pour répondre à la demande de certains d'entre-vous, nous avons effectué des recherches pour connaître l'origine du nom "La Martinerie" : grâce à Olivier JARRAUD, André REIGNOUX, Michel THIOLET et Didier DUBANT nous pouvons dire que, sur le cadastre de 1830 un bâtiment apparaît sur la commune de Diors, en limite de la commune de Montierchaume, pratiquement à l'emplacement du carrefour à sens giratoire. *(montage réalisé par Olivier JARRAUD)*

Sur ce cadastre il est fait mention du domaine de La Martinerie.

Il faut savoir qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, il était courant de désigner un domaine par le nom patronymique de celui qui y résidait.

L'ensemble était précédé par "La" (dans le cas d'une famille) ou "Les" (pour un groupe familial) et terminé en "erie".

" La Martinerie" correspondrait donc, selon toute vraisemblance, à un domaine où résidait un certain Martin. Nous allons néanmoins continuer nos recherches pour en savoir un peu plus, notamment avec la commune de Diors,

**Une année riche** puisqu'à nous avons pu répondre à la demande d'un petit fils qui recherchait les conditions du décès de son grand-père le 18 avril 1935, ce petit-fils (*qui habite Livry-Gargan*) est désormais membre de l'association, nous sommes prêts désormais à répondre à de nombreuses demandes,

**une année riche** également sur le plan médiatique puisque nos médias proche nous soutiennent toujours fidèlement depuis le début (la N.R., l'écho-la Marseillaise, France bleu berry, Le Petit Berrichon, Bip TV,...) et je les en remercie très sincèrement,

je profite également de ce rapport moral pour remercier également très sincèrement et très officiellement les membres de votre conseil d'administration, Franck BARRAUD, Serge BOUNIOUX, Laurent BUTHON, Martial CHAMBLANC, Roland CLEON, Nicole et Roland de VASSOIGNE, Michel HEU, Guy LUSCAN, Francis MORY, Paul TADIEU André REIGNOUX, Michel TRUFFAUX, qui ont été très présent lors des 10 réunions que nous avons organisées pour améliorer l'organisation de notre association, à tous ceux qui sont toujours très présents lors des différentes actions que nous menons pour faire vivre l'association, à Philippe SOULE qui, de loin, assure, avec Franck BARRAUD, l'animation de notre site internet et un grand merci à l'équipe qui a organisé la journée champêtre, il sont trop nombreux pour que je les cite tous mais vous avez pu les découvrir sur le diaporama d'attente, avec des remerciements particulier à Jean-François TOUZET qui nous conseille efficacement sur le plan juridique, à David BOUNIOUX qui nous prête régulièrement ses matériels et son camion et à Frédéric

JOSEPH, boulanger à Chezal-Benoit, membre de l'association, qui a fait un gros effort sur le plan financier pour nous confectionner les galettes de ce soir, merci également Didier DUBANT et Olivier JARRAUD qui nous aident efficacement dans nos recherches et à Paul TADIEU qui a décidé de quitter le C.A de l'association, pas pour nous laisser au milieu du gué mais pour prendre la fonction de vérificateur aux comptes et je le remercie de s'être porté volontaire pour cette fonction,

Je voudrais également vous faire part, comme en 2013, d'une réflexion qui concerne quelques adhérents de l'association : lors du règlement de la cotisation annuelle certains d'entre vous en profite également pour faire un don à l'association et je les en remercie très sincèrement, mais pourquoi, pour certains, dans cette somme, ne pas inclure votre conjoint, vous donneriez la même somme mais nous aurions un adhérent supplémentaire, je laisse cette observation à votre réflexion...car le nombre de nos adhérents est important, notamment lors des entretiens que nous avons avec les décideurs.

Pour cette année 2014 nous allons vous proposer, outre une nouvelle journée champêtre et le soutien aux conférences organisées par le comité de l'Indre de l'IHEDN et la CCI, la visite de Neuvy-Pailloux et la visite de l'école des pompiers d'aéroport.

Enfin, avant de conclure, pour cette année 2014, et puisque le mois de janvier n'est pas terminé, je vais me permettre de reformuler deux vœux que j'avais déjà évoqué lors de la dernière Assemblée Générale, le premier celui de conclure enfin et de manière positive pour l'association les discussions avec la Communauté d'Agglomération de Châteauroux, le second celui de trouver les premières subventions pour débiter les travaux, ils seront, pour votre conseil d'administration, les objectifs 2014 et 2015.

Merci pour votre attention.